



COMMUNIQUÉ

Le 11 avril 2024

N/Réf. : SJ / TN / pjj@ville-evian.fr

Objet : « Coup de pouce mobilité » : la Ville accompagne les 16-25 ans dans leurs projets

« Coup de pouce mobilité » : la Ville accompagne les 16-25 ans dans leurs projets

Pour la quatrième année consécutive, la Ville d'Evian reconduit son dispositif « Coup de pouce mobilité ». Ce dispositif, destiné aux 16-25 ans qui habitent à Evian, leur permet de bénéficier d'un accompagnement dans la préparation de projets de départs à l'étranger. Les jeunes peuvent également obtenir une aide financière pour leur permettre de le réaliser.

Tous types de projets peuvent être financés, à l'exception des frais d'inscription à des formations, des créations d'activité économique et des projets à caractère religieux ou politique. Nouveauté cette année, les stages d'études sont susceptibles d'être financés.

La mobilité internationale doit durer au moins 14 jours et au maximum un an et peut concerner des projets individuels ou collectifs. Les projets ayant des objectifs de développement durable seront particulièrement encouragés. Les départs devront avoir lieu avant la fin de l'année, même si le projet sur place peut se poursuivre jusqu'en 2025.

Le dossier de candidature peut être retiré au service jeunesse / Infos jeunes Evian (1 avenue de Larringes) du lundi au vendredi. Il devra être complété et retourné, en main propre, par mail ou voie postale, avant le 31 mai 2024.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service jeunesse / Infos jeunes Evian 04 50 70 77 62 ou écrire à pjj@ville-evian.fr.

Contacts presse :

- Christophe BOCHATON, adjoint en charge du parcours de vie et vice-président du CCAS :
christophe.bochaton@ville-evian.fr

- Jérémy FABBRIZIO, directeur du service éducation jeunesse – 06 72 94 58 49 / jeremy.fabbrizio@ville-evian.fr



